

**COMPTE-RENDU DE SEANCE**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT**

**-Réunion du 7 mai 2008-**

Sous la présidence de Monsieur PIERRE Jean-Baptiste, Maire,

**Etaient présents** : Mme MAUPIN Françoise, M. DESMORIEUX Gilbert, Adjoints, M. BARNAY Ludovic, Mme BOUCHER Murielle, M. BROUWET Jacques, M. LABILLE Sylvain, Mme MORTELECQUE Catherine, M. SANTIANA Bernard

**Excusé** : M. Frédéric JACQUELIN

**Absent** : M. Pascal GIBERT

**Le Conseil Municipal :**

- Approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 14 mars 2008.

- Elis les 4 membres du Centre Communal d'Action Sociale

Elus à la majorité absolue : Mme Françoise MAUPIN, M. Jacques BROUWET, Mmes Catherine MORTELECQUE et Murielle BOUCHER.

Le Maire rappelle que 4 autres personnes extérieures au Conseil devront être nommées.

- Nomme les membres de la commission Communale des Impôts Directs
  - **Titulaires** : MM. René LAMBERT, Gilbert DESMORIEUX, Henri DEVELAY (propriétaire de bois), Maurice MAGNIEN, Serge MAUPIN, Lazare DESMORIEUX (Tavernay), Bernard SANTIANA, Christian LAURENT, Jean-Pierre DEVELAY (propriétaire de bois), Gaston AUCORDONNIER, Jacques BRUANDET, Raymond LAURENT (Tavernay)
  - **Suppléants** : MM. Lazare DUPLOYER (propriétaire de bois), Jacques CHAMBRION, Claude BAUDOIN, André ROUSSEL, André MOLLON (Lucenay-L'Evêque), Gérard BOUTEILLIER, André SANTIANA, André MOREAU, Jean de CHATILLON, Emmanuel LAMBERT, Mmes Céline MOLE, Jeanine COLLIN.
- Désigne des délégués aux différentes commissions communales :

**Commission Voirie** :

MM. Gilbert DESMORIEUX, Jacques BROUWET, Bernard SANTIANA

**Commission Bâtiments et aménagements** :

M. Gilbert DESMORIEUX, Mmes Murielle BOUCHER, Catherine MORTELECQUE, MM. Ludovic BARNAY, Frédéric JACQUELIN.

**Commission Forêt, agriculture et plan d'eau** :

M. Gilbert DESMORIEUX, Mme Françoise MAUPIN, MM. Bernard SANTIANA, Ludovic BARNAY, Frédéric JACQUELIN.

**Commission Affaires scolaires et animations** :

Mmes Murielle BOUCHER, Catherine MORTELECQUE, M. Sylvain LABILLE.

- Décide de faire appel à une entreprise privée pour assurer l'entretien des espaces verts de la commune.

- Décide de rembourser l'assurance complémentaire que l'agent responsable du transport des repas entre la cantine de Tavernay et l'école de Sommant doit souscrire pour son véhicule.

- Décide de déléguer au Maire un certain nombre de pouvoirs.

Monsieur le Maire désigne un président de séance afin que soit voté en son absence les cinq délégations proposées.

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire et sous la présidence de M. Jacques BROUWET, décide, à l'unanimité,

-de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 4000 euros ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% , lorsque les crédits sont inscrits au budget.

-de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

-de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

-de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

-d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

- Décide de ne pas donner suite aux requêtes formulées par M. DELMAS concernant une location de parcelle et la cession d'un escalier appartenant à la commune (annule et remplace la délibération du 28 février 2008)

- Attribue les subventions pour l'année 2008 à 5 associations pour un montant total de 190 €.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

***Le Maire,***